

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2021**

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme CALLAND Christelle, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, Mme GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENTS EXCUSES :

Début des débats : 20H00

M Sylvain PERRAUD a été nommé secrétaire de séance.

**Communauté de Communes Dombes Saône Vallée rapport annuel « déchets » 2020**

Madame Martin Gajac et madame Gonzalez présentent le rapport annuel des déchets 2020.

La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) est née en 2014 de la fusion de la CC Saône Vallée avec la CC Portes Ouest de la Dombes, ainsi que de l'intégration de la commune de Villeneuve (qui n'appartenait à aucune intercommunalité).

La CCDSV est située dans le sud du département de l'Ain et regroupe aujourd'hui 19 communes.

La CCDSV a repris la compétence « collecte et traitement des déchets » au 1er janvier 2020, à la suite de la dissolution du SMICTOM Saône Dombes.

Une convention de coopération a été signée avec la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône pour confier la gestion du service de collecte et de traitement des déchets de la commune de Jassans-Riottier à la CCDSV.

Le périmètre du service « déchets » est donc de 20 communes et 44 943 habitants (population municipale sans double compte mise à jour au 1er janvier de l'année N+1, source INSEE).

Seulement 4 personnes travaillent au « service déchets »

La production de déchets atteint 24 985 tonnes, soit 556 kg/habitant.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition par flux :

Tonnages 2020 : Flux	Ordures ménagères	Emballages légers en apport volontaire	Papiers	Verres	Textiles	Déchèteries	Total
Tonnages	9 744	388	654	1 647	200	11 760	24 985
Kg par habt	217	9	15	37	2	262	556

La gestion des déchets est organisée comme suit :

	Ordures Ménagères	Emballages Légers	Papiers	Verre	Déchèteries	Papiers bureaux
<b>Collecte</b>	<p><b>Porte-à-porte</b> collecte majoritaire une fois par semaine</p> <p>Bacs individuels ou collectifs (à la charge de l'utilisateur)</p> <p><b>Prestation</b> VEOLIA</p>	<p><b>Porte-à-porte</b> 6 communes collecte majoritaire une fois par quinzaine Sacs jaunes fournis par CCDSV</p> <p><b>Prestation</b> VEOLIA</p> <p>+</p> <p>Apport volontaire Colonnes aériennes ou enterrées</p> <p><b>Prestation</b> VEOLIA</p>	<p><b>Apport volontaire</b> Colonnes aériennes ou enterrées</p> <p><b>Prestation</b> contrat MINERIS via le SYTRAIVAL</p>	<p><b>Apport volontaire</b> Colonnes aériennes ou enterrées</p> <p><b>Prestation</b> contrat MINERIS via le SYTRAIVAL</p>	<p><b>2 déchèteries</b></p> <p>Déchèterie du Pardy à Frans</p> <p>Déchèterie des Bruyères, Zone industrielle de Reyrieux</p> <p><b>Prestation :</b> PAPREC</p>	<p><b>Porte-à-porte</b> Bacs individuels pour administrations</p> <p><b>Prestation</b> Recyclerie</p>
<b>Transfert Traitement</b>	<p>Incinération à Villefranche Sur Saône</p> <p>Géré par le SYTRAIVAL</p>	<p>Quai de transfert de Quincieux</p> <p>Tri à Firminy</p> <p>contrat SYTRAIVAL</p>	<p>Valorisation matière (contrat NORSKE SKOG via le SYTRAIVAL)</p>	<p>Valorisation matière (contrat verrier via le SYTRAIVAL)</p>	<p>Encombrants incinérés</p> <p>Autres déchets en valorisation matière</p>	<p>Valorisation matière (contrat via la RECYCLERIE)</p>
<b>Mode de financement</b>	TEOM (avec zonage C1/C2 en fonction du mode de collecte des emballages légers + Redevance Spéciale)					

Faits marquants en 2020 :

- Confinement du 17 mars au 9 mai :
  - o Fermeture des déchèteries pendant le premier confinement (17 mars au 21 avril) ;
  - o Maintien des collectes ordures ménagères, emballages légers, verre, papier ;
- Réouverture de la déchèterie du Pardy, suite aux travaux de rénovation et d'agrandissement ;
- Etude d'optimisation du service suivie d'une validation politique de l'harmonisation du schéma de collecte des emballages légers (opérationnel en 2021) ;
- Mise en place du tri du papier en interne à la CCDSV.

Depuis 2002, des composteurs en bois ou en plastique sont vendus à prix réduit aux habitants. 116 composteurs ont été vendus en 2020 (seulement 80 en 2020).

Emballages légers

Organisation de la collecte des emballages légers

Il existe deux modes de collecte des emballages légers :

- en porte-à-porte pour six communes : Beauregard, Frans, Jassans-Riottier, Massieux, Reyrieux, Trévoux
- en apport volontaire pour les 22 communes.

La déchèterie du Pardy a reçu une moyenne de 193 personnes par jour.

La déchèterie des Bruyères a reçu une moyenne de 204 personnes par jour.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des tonnages. L'année de référence est 2010, puis un focus est fait en 2015, 2019 et 2020.

Le tonnage des ordures ménagères a diminué (- 1%) alors que le tonnage du tri a augmenté (+ 11%) et le tonnage en déchèterie a explosé (+ 19%).

La mise en place de communication sur la prévention des déchets a permis un détournement des ordures ménagères vers des composteurs.

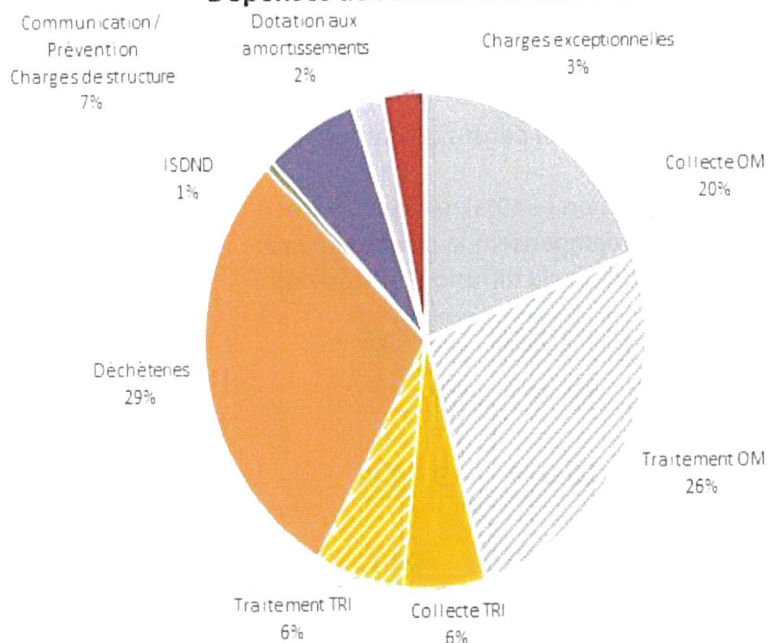
Le tonnage des emballages légers a subi une forte augmentation (+ 49%), suivie du verre (+ 23%) et dans une moindre mesure les textiles (+ 4%). Ces augmentations compensent la chute du papier (- 32%), conséquence directe de la dématérialisation, plus que de la diffusion de stop pub.

	<b>2010</b>	<b>2015</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
population	42 473	44 638	46 983	44 943
<b>ordures ménagères</b>	<b>9 832</b>	<b>9 688</b>	<b>10 078</b>	<b>9 744</b>
emballages légers	657	757	950	980
papier	959	813	776	654
verre	1 343	1 438	1 641	1 647
textiles	128	159	243	200
<b>Sous-total TRI</b>	<b>3 087</b>	<b>3 167</b>	<b>3 610</b>	<b>3 414</b>
<b>déchèterie</b>	<b>9 878</b>	<b>10 642</b>	<b>12 928</b>	<b>11 760</b>
<b>total tonnes</b>	<b>22 797</b>	<b>23 497</b>	<b>26 616</b>	<b>24 985</b>
recyclerie		69	82	28
<b>kg hbt</b>	<b>537</b>	<b>526</b>	<b>567</b>	<b>556</b>

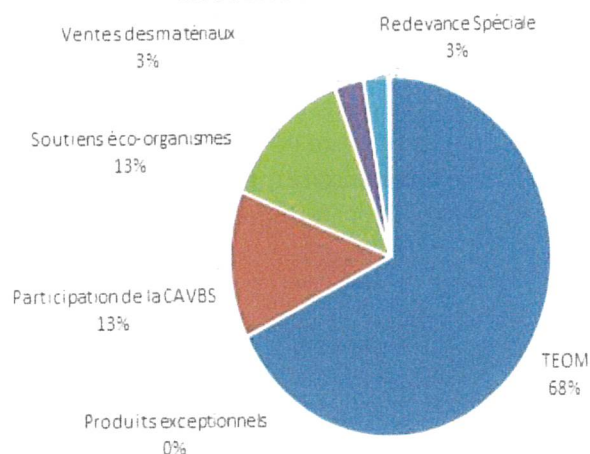
Dépenses 2020	4 332 966 €
Collecte OM	844 825 €
Incinération OM	1 138 962 €
Collecte TRI	258 308 €
Traitement TRI	277 611 €
Déchèteries	1 261 551 €
ISDND	27 408 €
Communication / Prévention	
Charges de structure	293 591 €
Dotation aux amortissements	99 972 €
Charges exceptionnelles	130 739 €

Recettes 2020	4 540 382 €
TEOM	3 079 396 €
Participation CAVBS	599 688 €
Soutiens éco-organismes	608 897 €
Ventes des matériaux	134 545 €
Redevance Spéciale	111 607 €
Produits exceptionnels	6 250 €

## Dépenses de Fonctionnement 2020



## Recettes de fonctionnement 2020



Les coûts du service en € HT, par habitant qui sont à 56 € HT et inférieurs à la moyenne nationale des collectivités en milieu mixte urbain (87 € HT). Ce coût s'explique notamment par le peu de personnel employé.

Le conseil municipal, n'a pas à approuver ce rapport mais prend acte de la présentation de ce rapport.

Changement de prestataire au 1<sup>er</sup> janvier 2022 « Eco environnement et mise en place de la collecte en porte à porte avec mise en place des bacs jaunes collectés tous les 15 jours.

### Communauté de Communes Dombes Saône Vallée rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Rapport approuvé le 05 octobre 2020 par la CCDSV.  
Rapport présenté par Monsieur Clément PETIT.

#### L'assainissement collectif

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) regroupe 19 communes pour une population de 39 678 habitants au 1er janvier 2021.

Le service de l'assainissement collectif est assuré par la CCDSV pour 17 communes du territoire en régie avec prestations de services. Pour les communes de Frans et de Beauregard, le service est géré en délégation de service public. Les contrats en cours s'achèveront le 31 décembre 2022.

**Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (indicateur P201.1) est de 92% à l'échelle du territoire de la CCDSV.**

Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Au 1er janvier 2021, la CCDSV comptait 39 678 habitants et 2,64 habitants par logement en moyenne.

**Le nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif, est estimé à hauteur de 36 492 habitants (indicateur D201.0).**

Le nombre d'abonnés et les volumes assujettis à la redevance assainissement collectif, constatés au 31 décembre 2020, figurent au tableau suivant :

	2018	2019	2020	Evolution N/N-1
Nombre d'abonnés	14 571	15 297	16 097	+5,2%
Volumes assujettis (m <sup>3</sup> )	1 651 735	1 675 730	1 708 462	+2,0%

Le nombre d'abonnés à l'assainissement a fortement progressé en 2020 sur le territoire de la CCDSV, ce qui montre l'attractivité du territoire. Par ailleurs, la mise à jour des fichiers abonnés se poursuit du fait des nombreuses erreurs constatées depuis l'intégration des données Nantaise des eaux en 2018.

Les volumes assujettis ont également progressé en 2020 sur le territoire de la CCDSV mais dans une moindre mesure. La consommation moyenne par abonné est de 106 m<sup>3</sup>/an en 2020, en baisse par rapport à 2019. Il s'agit d'une tendance de fond principalement liée à l'évolution des pratiques en matière d'économies d'eau. Le graphique suivant présente l'évolution des volumes assujettis à l'assainissement collectif depuis 2014. Elle est en moyenne de +2,3% par an depuis 2014.

La partie la plus importante du patrimoine est constituée des réseaux : 207,1 km de réseaux d'eaux usées, 69,7 km de réseau unitaires, 9,1 km de réseau de refoulement.

#### Patrimoine dédié à l'investissement

15 stations d'épuration - La CCDSV dispose de 15 stations de traitement des eaux usées, réparties sur le territoire, pour une capacité totale de 48 000 équivalents habitants et de 10 000 m<sup>3</sup>/j.

3 bassins tampon

285,9 km de réseaux

31 postes de refoulement

83 déversoirs d'orage

13 trop-pleins

Par délibération n°2018C38 du Conseil communautaire du 5 avril 2018, la part fixe a été fixée à 60 € HT/an et la part variable à 1,95 € HT/m<sup>3</sup> sur le territoire de la CCDSV

Communes	Part fixe € HT/an (abonnement)	Part variable € HT/m <sup>3</sup> (consommation)
Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Civrieux, Fareins, Massieux, Misérieux, Parcieux, Rancé, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Savigneux, Toussieux, Trévoux, Villeneuve	60	1,95
Frans	Part VEOLIA	52,17
	Part CCDSV	7,83
Beauregard	Part VEOLIA	52,17
	Part CCDSV	7,83

Le prix du service de l'assainissement collectif toutes taxes comprises pour 120 m<sup>3</sup> (indicateur D204.0) est de 2,86 € TTC/m<sup>3</sup> pour les communes hors Frans et Beauregard, décomposé comme suit :

Communes hors Frans et Beauregard	Volume	Prix au 01/01/2021	Montant au 01/01/2021
Part CCDSV			
Abonnement			60,00
Consommation	120	1,95	234,00
Organismes publics			
Modernisation des réseaux de collecte	120	0,15	18,00
Total € HT			312,00
TVA (10%)			31,20
Total € TTC			343,20
Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>			2,86

## L'assainissement non collectif

Le SPANC compte 1 207 installations identifiées en 2020, soit une baisse de 60 installations par rapport à 2019.

Commune	2019	2020	Evolution N/N-1
Ambérieux-en-Dombes	130	130	
Ars-sur-Formans	16	16	
Beauregard	6	6	
Civrieux	108	100	-8
Fareins	67	67	
Frans	38	38	
Massieux	5	5	
Misérieux	24	24	
Parcieux	1	1	
Rancé	30	30	
Reyrieux	59	59	
Saint-Bernard	219	192	-27
Saint-Didier-de-Formans	73	73	
Sainte-Euphémie	13	13	
Saint-Jean-de-Thurigneux	144	144	
Savigneux	113	87	-26
Toussieux	38	38	
Trévoux	19	19	
Villeneuve	164	165	+1
<b>Nombre total d'installations d'ANC</b>	<b>1 267</b>	<b>1 207</b>	<b>-60</b>

La baisse du nombre d'installations s'explique par les extensions réalisées en 2018, 2019 et 2020 : 62 installations raccordées aux réseaux d'assainissement collectif en 2020. Par ailleurs, 2 nouvelles installations ont été créées en 2020.

Commune	Secteur	Année de mise en service	Nombre d'habitations concernées	Nombre de raccordements	Pourcentage de raccordement
Civrieux	Bernoud	2018	20	19	95%
Civrieux	Chemin des collières	2019	6	2	33%
Savigneux	Juis et Montberthoud	2018	56	44	79%
Savigneux	Route de Beauregard	2019	15	9	60%
Saint-Bernard	Chemin du Carre et des Cerves	2019	38	24	63%
Saint-Bernard	Chemin du Bois du Lys	2020	51	14	27%
<b>TOTAL</b>			<b>186</b>	<b>112</b>	<b>60%</b>

Les abonnés de ces secteurs doivent se raccorder dans les deux ans qui suivent la mise en service du réseau, conformément à l'article L1331-1 du code de la santé publique.

<b>Nombre d'installations d'ANC</b>	<b>1 207</b>
Installations conformes	296
Installations non conformes sans danger et risque	550
Installations non conformes avec danger ou risque	314
Absence d'installation	36
Installations non contrôlées	11
<b>Taux de conformité au sens de l'arrêté du 27/04/2012</b>	<b>24%</b>
<b>Taux de conformité au sens de l'arrêté du 2/05/2007 (indicateur P301.3)</b>	<b>70%</b>

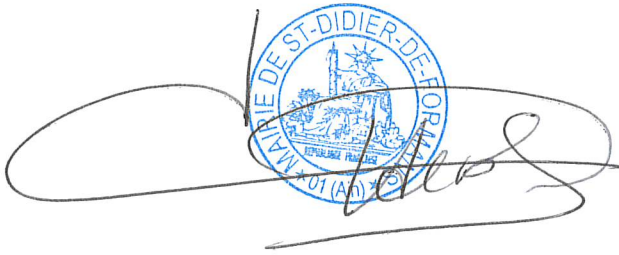
En 2020, **101 contrôles** ont été réalisés (71 en 2019). La répartition est précisée dans le tableau ci-dessous :

Diagnostics initiaux	Contrôles de bon fonctionnement	Contrôles ventes	Contrôles de conception		Contrôles de réalisation	
			Installation neuve	Installation réhabilitée	Installation neuve	Installation réhabilitée
1	17	32	5	25	2	19

Le conseil municipal, n'a pas à approuver ce rapport mais prend acte de ce rapport.

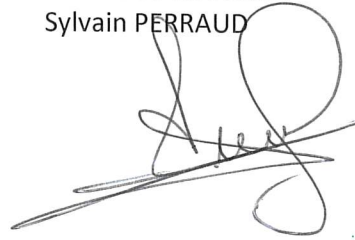
La séance est levée à 23h05

Le Maire  
Frédéric VALLOS



A blue circular official stamp of the Municipality of Saint-Didier-de-Formans is partially obscured by a large, stylized black ink signature. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE SAINT-DIDIER-DE-FORMANS' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'.

Secrétaire de séance  
Sylvain PERRAUD



A black ink signature, likely of Sylvain Perraud, is written over a faint, illegible stamp or background.

